

LE DECROCHAGE SCOLAIRE: L'AFFAIRE DE TOUS

Qu'est-ce que le décrochage scolaire ?

La lutte contre le décrochage scolaire constitue un enjeu majeur pour la cohésion sociale et l'équité du système éducatif. La mobilisation de toute la communauté éducative, en lien avec les collectivités locales et les représentants du monde professionnel, devra permettre, à terme, de proposer une solution à chaque jeune en situation de décrochage. La France s'inscrit dans la stratégie européenne de lutte contre le décrochage avec un objectif n'excédant pas 9,5 % de décrocheurs de 18-24 ans en 2020.

<http://eduscol.education.fr/cid48490/definition.html>

<http://www.education.gouv.fr/cid55632/la-lutte-contre-le-decrochage-scolaire.html>

Dans le cadre de la lutte contre le décrochage scolaire nous avons exploité quelques pistes de travail dont on va tracer les grandes lignes ci-dessous, cependant avant tout nous devons rappeler que la lutte contre le décrochage scolaire s'inscrit dans une démarche commune aux équipes éducatives et au système éducatif lui-même ; pour se faire un dispositif nommé FOQUALE existe depuis quelques années

La lutte contre le décrochage scolaire est une priorité du ministère de l'éducation nationale qui s'est fixé pour objectif d'offrir une solution de retour en formation à 20 000 jeunes d'ici la fin de l'année 2013. Dans ce but un dispositif opérationnel est mis en place : les réseaux "Formation Qualification Emploi" (FOQUALE).

<http://eduscol.education.fr/cid48493/reseaux-formation-qualification-emploi-foquale.html>

http://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin_officiel.html?cid_bo=71326

Avant toute chose, nous nous devons d'expliciter le cadre dans lequel ces projets ont été menés : partant du constat d'absences perlées mais surtout d'un décrochage progressif de certains de nos élèves nous nous sommes interrogés sur les sources de ce phénomène. Tout d'abord nous avons au sein de notre établissement pu bénéficier du soutien et du conseil de Mme RONDEAU Anne conseillère technique MLDS qui depuis plusieurs années nous conseille, nous soutient et nous encourage dans la mise en place de dispositifs pouvant permettre le « raccrochage » de nos élèves, dans ce sens nous allons vous expliciter quelques exemples de prise en charge de l'absentéisme perlée engendrant le décrochage.

Il apparaît ici nécessaire de souligner le fait que dans notre projet d'établissement sont inscrit les entretiens d'entrée qui permettent de parer à certaines difficultés et d'anticiper les aides nécessaires à nos élèves. Ces entretiens d'entrée ont lieu lors de la rentrée scolaire avec les classes entrantes, nous rencontrons les élèves entrants par binome et nous leur soumettons une fiche de renseignements qui va nous permettre de faire une analyse plus précise des besoins de nos élèves ou des problèmes éventuels qu'ils peuvent rencontrer. Cette fiche de renseignements ne leur est pas donnée telle qu'elle mais elle est le support d'un entretien avec l'élève qui va nous permettre de mieux le connaître. Ces entretiens permettent de repérer les problèmes d'orientation qui peuvent être source d'absences perlées et de décrochage, des problèmes médico-sociaux mais aussi et surtout des empêchements pédagogiques qui peuvent représenter un véritable obstacle à l'implication de l'élève dans son cursus. Afin de palier à ces difficultés pédagogiques diverses solutions se présentent à nous : tout d'abord la prise en charge de certains élèves par le biais de l'accompagnement personnalisé mais aussi la mise en place de modules plus spécifiques notamment le module estime de soi et le module FLS.

Le module estime de soi

Le module nous a été proposé par Madame RONDEAU Anne conseillère technique MLDS, qui s'est chargée d'organiser ce module en regroupant plusieurs établissements du bassin qui ont orienté une dizaine d'élèves sur cet atelier qui s'est produit dans une salle prêtée par la mairie de Nanterre mais aussi l'année suivante dans une salle du lycée Claude Chappe à Nanterre.

Ce module a été mené par Madame MILLACET Marie France socio esthéticienne et se compose de trois phases « Mon look, mon image et moi », ces trois phases déterminent trois séances de 2 heures durant lesquelles les élèves ont la parole.

Lors de la première séance Madame MILLACET laisse les élèves se présenter et détermine avec eux les couleurs et les types de vêtements qui les mettront en valeur, lors de la seconde séance, les élèves définissent leur vision d'eux-mêmes et enfin lors de la dernière séance ils font le bilan des deux précédentes et s'expriment plus aisément. La plupart des élèves ayant participé à ce module en sont ressortis en ayant confiance en eux et en osant plus facilement s'exprimer, certains nous ont même remerciés verbalement en explicitant leur bien être et le travail que ce module avait engendré sur eux même.

Les objectifs de ce module sont la lutte contre le mal être connu aux adolescents, la prise de conscience de son corps, de son image et surtout des ses potentialités permettant l'épanouissement dans le quotidien de leur vie de lycéens mais aussi et surtout in fine du dépassement de leur introversion afin de devenir des adultes et des citoyens accomplis.

Le module FLS

<http://www.casnav.ac-versailles.fr/>

http://fr.wikipedia.org/wiki/Fran%C3%A7ais_langue_seconde

<http://eduscol.education.fr/lettres/pratiques/tice-fls-flle/portails-sites>

Ce module a pu être mis en place grâce au soutien du CASNAV Versailles et notamment de Madame DEMESSY Hélène. Lors des entretiens de rentrée, nous avons fait le constat d'un nombre important de nos élèves qui sont issus d'UPE2A Unité Pédagogique pour les Elèves Allophones Arrivants

http://www.cndp.fr/entrepot/fileadmin/pdf_vei/realites_pratiques/PDF_guide_scolarisation/Guide_scolarisation_EANA.pdf

Forts de ce constat, nous avons décidé de mettre en place une prise en charge de ces élèves afin de leur offrir les mêmes opportunités et perspectives qu'aux autres élèves de l'établissement. Nous avons donc constitué des petits groupes de 5 à 6 élèves auxquels un enseignement spécifique a été donné tout au long de l'année lors des pauses méridiennes mais aussi lors de leurs cours de français, cependant le module ne peut se substituer au cours de français, il se doit d'en être le complément. Pour se faire les équipes pédagogiques se doivent de travailler ensemble au plus près de l'élève, cet atelier appelle le concours de toutes les disciplines soulignant la transversalité de nos enseignements.

Dans le cadre de la « réussite pour tous », j'interviens en tant que professeur certifié FLS au lycée Blériot depuis maintenant trois années : cet atelier intervient de façon hebdomadaire à une fréquence de deux ou trois heures par séance. Les équipes pédagogiques du lycée ont accueilli ce module avec enthousiasme puisqu'il a permis à chacun d'entre nous de rendre les enseignements moins hermétiques et de mettre en exergue leur transversalité. Le bon fonctionnement de ce module est conditionné par un travail en synchronie avec l'équipe de lettres-histoire afin que le relais se fasse facilement mais aussi avec tous les membres des équipes pédagogiques afin de montrer et démontrer que la maîtrise de la langue est nécessaire à toutes les matières. Ce module est la source d'entrevue mensuelle avec les équipes et de contacts hebdomadaires avec l'équipe de lettres-histoire, cette dynamique acquise au fil du temps a permis aux élèves de se sentir plus à l'aise et de dépasser leurs difficultés d'acquisition de la langue puisqu'ils ont pris conscience que leurs difficultés étaient l'affaire de tous et non pas seulement leur problème.

Le détail des séances ne peut, ici, être exposé puisqu'il relève de l'évaluation diagnostique de chaque élève, en somme l'enseignement du FLS est un enseignement individualisé amenant à la généralisation et à l'inclusion et l'intégration dans les enseignements classiques. On entend par là qu'un élève qui intègre le module le fait sur une durée donnée, cette période est à déterminer avec son enseignant, dès que des progrès significatifs sont notés l'élève vient de moins en moins au module par finir par ne plus y participer afin de reprendre le déroulement classique de son cursus. Néanmoins, certains élèves émettent le souhait de poursuivre ce module tout au long de l'année ou de l'intégrer à des périodes données notamment à l'approche des CCF ou des examens terminaux.

Le module FLS est un relais incontournable pour l'accueil de nos élèves, nous disons bien relais car il ne se substitue aucunement à l'enseignement ordinaire mais vient le renforcer et le consolider. La réussite de ce module est conditionnée par l'adhésion des enseignants de toutes les disciplines afin que l'élève prenne conscience qu'il est dans une dynamique de transversalité ayant pour objectif de l'amener à la réussite.

Quelques références :

- Dictionnaire visuel édition de La Martinière (2006)
- Les Ateliers Hachette Le Français à la découverte de l'histoire-géographie
- Entrée en matière Hachette
- Enseigner le français comme langue seconde Broché – 14 mars 2001 de Gerard Vigner (Auteur)
- <http://www.reseau-canope.fr/langues-en-ligne/>
- <http://www.francaisfacile.com/>
- <http://apprendre.tv5monde.com/>
- http://www.ciep.fr/sites/default/files/migration/bibliographie/bibliographie_FLS.pdf